



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 avril 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Mars 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 9 avril 2002

**OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN : Définition des
espaces publics de la Gavacherie**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard
JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY,
Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2002

DELIBERATION D20020091

AMERU

**OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN : Définition
des espaces publics de la Gavacherie**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 18 janvier 2001 le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'opération de renouvellement urbain avec l'Etat. Cette convention, signée le 25 janvier 2001, s'est fixée pour enjeu majeur de favoriser la mixité sociale et la diversification des activités urbaines au moyen d'actions sur le bâti, les équipements et les espaces publics dans les quartiers du Clou Bouchet de la Tour Chabot et de la Gavacherie.

Les interventions prévues sur le quartier de La Gavacherie (la réhabilitation de la friche Erna Boinot, l'édification d'une maison de retraite, la restauration du petit village de Ribray) nécessitent en particulier une recomposition des espaces publics qui conféreront à ce quartier une cohérence d'ensemble et un véritable agrément pour les résidents.

Par conséquent, nos services techniques ont élaboré un cahier des charges sur la base duquel sera lancée l'étude de définition des espaces publics du quartier, et il convient désormais de solliciter auprès des services de l'Etat l'attribution d'une subvention à hauteur de 50% du coût de cette étude, conformément aux dispositions de la convention cadre de l'ORU précitée.

Ainsi qu'il ressort du dossier correspondant joint en annexe, le montant de cette étude est estimé à 7 622,45 € HT ce qui permet de solliciter une participation de l'Etat à hauteur de 3 811,23 € ., qui sera encaissée au budget de la Ville de Niort sur le chapitre 908 article 8241 132.1 prévu à cet effet.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de demande de subvention ci-annexé relatif à la définition des espaces publics de La Gavacherie:
- autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à solliciter la dite subvention auprès des services de l'Etat sur la base de ce dossier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)